

## EXERCICE : les branches de la linguistique à travers un article de dictionnaire

Définissez et exemplifiez les différentes branches de la linguistique en prenant appui sur les informations contenues dans cet article de dictionnaire.

**boire** [bwar] v. tr. et intr. (conj. 75). 1° (sujet nom d'être animé) Avaler un liquide : *Il ne boit que de l'eau. Boire un litre de rouge à chaque repas. Je bois une tasse de café le matin. Il boit comme un trou* (fam. = beaucoup). *Bois tout ton soûl* (= tant que tu le peux). *Buvez seulement pour apaiser votre soif. Depuis que sa femme est morte, il s'est mis à boire* (= il absorbe des boissons alcooliques pour se consoler). *Il boit trop* (= il absorbe trop de vin, trop d'alcool). *Nous allons boire à votre santé, à vos succès* (= en exprimant des vœux pour votre santé, en saluant vos succès). *Une chanson à boire*. — 2° (sujet nom de chose) Absorber un liquide : *L'éponge boit l'eau. Le buvard boit l'encre. La terre desséchée boit avidement l'eau de l'orage*. — 3° *Boire les paroles de quelqu'un*, l'écouter avec une attention soutenue, avec une admiration béate. || *Il y a à boire et à manger dans cette affaire*, le bon et le mauvais y sont mêlés. ◆ **boire** n. m.

*Le boire et le manger*, le liquide et la nourriture solide que l'on absorbe : *Il en perd le boire et le manger* (= il ne pense plus aux nécessités matérielles, tant il est préoccupé). ◆ **boisson** [bwāsō] n. f. Liquide que l'on boit pour se désaltérer (en particulier vin, bière, cidre) : *Prendre une boisson glacée. Cette boisson est trop sucrée. Les débits de boisson sont fermés à minuit* (= les établissements où l'on vend des boissons à consommer sur place). *Etre pris de boisson* (= être ivre). *S'adonner à la boisson* (= à l'alcoolisme). *La vente des boissons alcoolisées est interdite un jour d'élection*. ◆ **buvable** adj. 1° Que l'on peut boire (souvent dans des phrases négatives) : *Ce vin a un fort goût de bouchon, il n'est pas buvable. Ce remède se prend en ampoules buvables ou en ampoules injectables*. — 2° Fam. Qui peut être supporté, accepté : *Ce n'est pas un roman exceptionnel, mais il est buvable* (syn. : POTABLE). ◆ **imbuvable** adj. : *Cette eau croupie est imbuvable. Ce film est absolument imbuvable* (fam.). ◆ **buveur, euse** n. Celui, celle qui boit ou qui a l'habitude de boire : *Un buveur invétéré* (= un alcoolique). *Un buveur d'eau*.

A faire en autonomie, ensuite consulter le corrigé (qui n'est pas forcément exhaustif) :

- **Phonétique** : étudie les sons du langage

Ici on a la transcription phonétique en API (entre crochets) de l'entrée « boire » et de la sous-entrée « boisson ».

- **Sémantique** : étudie le sens des mots, la compatibilité sémantique entre eux, les relations lexicales (synonymie, antonymie, etc) et la subdivisions des mots en différents sens (polysémie)

Voici quelques informations de cet article qui concernent cette branche:

- les **définitions** qui décomposent les sens (pour 1., « Avaler un liquide »)
- la mention de **synonymes** qui correspondent à des sens différents (comme *potable* pour le sens 2. de *buvable*)
- les subdivisions en **différents sens (polysémie)** qui dérivent les uns des autres (1. sens propre → 2. et 3. sens figurés, métaphoriques)
- la **compatibilité sémantique** entre les mots dans les exemples (par ex., entre *boire* et *de l'eau* dans 1.) et les mentions comme « nom d'être animé », « nom de chose » en lien avec les propriétés sémantiques du sujet.

- Syntaxe : étudie l'ordre des mots dans la phrase, les fonctions syntaxiques (COD, COI, sujet...), d'une façon générale les relations qui s'établissent entre mots et groupes de mots au sein de la phrase.

- le verbe *boire* (conjugué ou à l'infinitif) est inséré dans des **phrases** (les exemples en italiques) où l'**ordre des mots** est respecté ; en outre, on a des **SV** comme « boire un litre de rouge », « boire une tasse de café », « boire trop », etc.

- On est en présence de **règles d'accord** : les déterminants et les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec les noms : *sa femme est morte* (cf. morphosyntaxe).

- on a des informations sur la façon dont *boire* se construit : v. **tr.** (dans « boire de l'eau ») et v. **intr.** (dans « se mettre à boire », pas de complément).

- Morphologie : l'appartenance des mots à des **parties du discours** (nom, adjectif, verbe...) ; la **structure interne des mots** (mots simples et **dérivés**, utilisation de **flexions**)

- *boire* est un **verbe**, mais aussi **un nom** (*le boire et le manger*) ; *buvable* et le dérivé *imbuvable* (avec un préfixe privatif) sont des **adjectifs**.

→ Pour la morphologie **lexicale** :

- les mots précédés d'un losange sont dérivés de *boire* : dérivation non affixale pour *boire* (n. m.), par suffixation pour *buvable*, *buveur* (avec changement de la forme du radical) et par préfixation pour *imbuvable* ; *boisson* ne peut pas être analysé en morphèmes mais participe à la famille de mots de *boire*.

→ Pour la morphologie **flexionnelle** :

- les règles d'accord font que certains mots changent de forme : par exemple, dans le SN *la terre desséchée*, le ppassé *desséchée* prend la marque du féminin (-e) qui lui est imposée par *terre*, n.fém. Même chose pour le déterminant *la* qui est la forme spécifique pour le féminin. On peut également remarquer que les verbes conjugués sont accordés en personne et en nombre en fonction du sujet : *Nous allons boire à votre santé* (→ morphosyntaxe).

- Pour ce qui concerne la pragmatique, on pourrait éventuellement mentionner le registre *familier* du second sens de *buvable* (=potable) qui renvoie à une situation de communication particulière où il peut s'agir d'une appréciation subjective de la part du locuteur.